

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 11 avril 2022
De 19 h à 21 h
(En virtuel)

FINAL

Procès-verbal

Sont présents :

Marlène Bureau	Directrice
Audrey Cook	Directrice adjointe
Marie-Hélène Drolet	Membre parent
Adèle Forgues	Membre élève
Daniel Gagnon	Membre parent
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Hubert Harvey	Membre du personnel enseignant
Christine Latrasse	Membre parent
Évangéline LeBlanc	Membre parent (substitut)
Andrée Mainville	Membre parent
Mary Lou Murphy	Membre élève
Alison Paquet	Membre de la communauté

Sont absents :

Guillaume Boucher	Membre parent (représentant comité parents)
André Bureau	Membre du personnel professionnel
Vincent Gagné	Membre du personnel enseignant

1-	Mot de bienvenue
	<p>Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marie-Hélène Drolet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.</p> <p>Madame Évangéline LeBlanc fera office de secrétaire au cours de la réunion.</p>
2-	Intervention du public
	Aucun public n'est présent.
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE21/22-23	<p>L'ordre du jour se présente ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public; 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2022; 5. Suivis au procès-verbal du 14 février 2022; 6. Mot du représentant au comité de parents; 7. Mot des représentantes des élèves; 8. Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour 2022-2023; 9. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence; 10. Agrandissement et discussion de suggestions pour le stationnement; 11. Fonds à destination spéciale; 12. Activités et des sorties éducatives; 13. Autres; 14. Date de la prochaine réunion; 15. Levée de l'assemblée. <p>Madame Drolet fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Madame Andrée Mainville propose et madame Christine Latrasse appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p>
4-	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2022
CE21/22-24	<p>Madame Christine Latrasse propose et madame Andrée Mainville appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février, avec la modification suivante :</p> <p><u>Point 9 : Demandes pour le fonds à destination spéciale</u> Demande reçue <i>au conseil d'établissement</i> pour les bourses « Personnalités de l'année » qui seront remises au Gala méritas.</p>

5-

Suivis au procès-verbal du 14 février 2022

Grille-matières :

La direction mentionne que le conseil d'établissement a voté pour la grille-matières 2022-2023 lors de la dernière réunion. Toutefois, les élèves de 4^e secondaire (profil sciences humaines et artistiques, sans choix de cours de sciences) ont constaté qu'il n'y avait pas de choix en arts dans la grille. Les ajustements ont donc été faits dans la grille-matières.

Agrandissement de l'école :

Le sujet sera discuté au point 10.

Sondage Compass :

La direction mentionne que ce sondage sera fait en classe et jumelé avec un autre sondage. Les dates et les groupes ont déjà été planifiés.

Code vestimentaire :

Le comité étudiant a émis la recommandation de rendre ce code uniforme. Il sera retravaillé et présenté aux étudiantes/étudiants. Un point sur la raison d'être de ce code sera ajouté (le pourquoi).

Agenda :

Une proposition de créer un agenda scolaire plus imagé et simple a été soulevée durant la réunion. Ce nouveau concept sera présenté au prochain CE.

6-

Mot du représentant au comité de parents

Le représentant au comité de parents était absent lors de la dernière rencontre du comité de parents et aucun suivi n'a été fait.

- Le déjeuner des finissants se déroulera le mercredi 13 avril pour amasser des fonds pour le bal des finissantes / finissants.
- Le 22 avril, c'est la journée de la terre. Plusieurs activités sont prévues lors de cette semaine verte.
- La marche contre les changements climatiques qui a eu lieu le vendredi 25 mars s'est bien déroulée.
- Quelques problématiques de connexion aux Chromebooks de l'école et aux bornes de l'école. Madame Bureau répond que cette problématique sera investiguée par les Services de l'informatique et que nous allons vérifier les problèmes de connexion dans certains locaux de l'école.
- Pour le Gala Forces Avenir, les représentantes des élèves ont soumis quatre candidatures. Trois candidatures ont été acceptées et choisies pour les sélections au niveau régional. La prochaine étape sera au provincial.
- Quatre personnes ont participé (3 élèves, 1 enseignant) au défi têtes rasées cette année. Elles ont récolté un montant de 6 000 \$.

Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour 2022-2023

Le document est présenté par madame Marlène Bureau, directrice. Le document a été simplifié et quelques modifications ont été apportées.

En résumé, les coûts ont été validés et ajustés en fonction des coûts réels. Nous procéderons au vote par principe. Neuf personnes ont droit au vote.

1^{er} principe : frais de base : 43 \$ au lieu de 40 \$

La discussion a été faite en fonction des coûts de l'agenda et de la « surveillance ». La décision a été votée en fonction de l'augmentation des coûts réels de 7,50 \$ pour l'agenda.

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 2

3^e principe : Frais d'inscription aux activités sportives parascolaires

Les coûts des activités sont actuellement de 225\$. Une proposition de hausse de 25 \$ est demandée. Ce coût global représente l'ensemble des frais pour les activités sportives (matériel, transport, entraîneurs, etc.).

Raison de cette augmentation : conserver les acquis de l'école et la qualité des services.

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 1

4^e principe : Frais du matériel dédié à l'élève

Cette augmentation proposée est la hausse des frais de reprographie pour les exercices proposés par les enseignants.

(Actuellement : 200 photocopies = 10 \$ / 200 photocopies = 11 \$)

Pour : 9

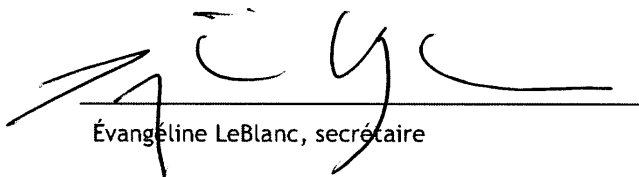
Contre : 0

Abstention : 0


Une question est posée à l'effet que les cahiers d'exercices peuvent être réutilisés. Monsieur Nicolas Giroux, enseignant, affirme que cette possibilité pourrait être envisagée.

9-	Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
	<p>Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence n'a pas été complété.</p> <p>Des infographies seront faites pour faciliter la lecture et compréhension de ce document. Il sera modifié sous peu. Il sera présenté à la prochaine réunion.</p> <p>Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence n'est donc pas adopté. Il sera présenté en juin et l'adoption sera faite lors de cette réunion.</p>
10-	Agrandissement et discussion de suggestions pour le stationnement
	<p>Présentation du résumé des suggestions faites par la présidente pour le stationnement à présenter à la ville. Actuellement, le nombre de stationnements est le même que pour l'année passée (2021) et actuelle (2022). Étant donné que le nombre de stationnements sera diminué avec le projet d'agrandissement et que nous aurons l'ajout d'environ 30 enseignants, il faudra trouver des solutions pour trouver du stationnement.</p> <p>Différentes idées sont soumises. Madame Bureau fait part que ce dossier sera étudié plus longuement par une personne engagée par l'école et elle pourra entrer en contact avec les représentants de la ville. La ville est ouverte à travailler avec le Centre de services scolaire de la Capitale.</p> <p>Statu quo pour cette année. Si vous avez des ajouts de suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente, madame Marie-Hélène Drolet.</p>
11-	Fonds à destination spéciale
CE21/22-26	<p>Madame Bureau explique le principe d'un fonds à destination spéciale. Madame Bureau nous annonce que nous avons reçu un montant de 10 000 \$ de l'entreprise Best Buy et souhaite protéger ce montant.</p> <p>Ce fonds sera utilisé pour des achats informatiques pour les étudiants (LabMultimédia: lunettes virtuelles, etc.).</p> <p>La question du vote : Est-ce que vous êtes d'accord d'ouvrir un fonds pour protéger cet argent afin de la dépenser plus tard lorsque l'agrandissement sera fait?</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>

12-	Activités et sorties éducatives
CE21/22-27	<p>Le tableau complet des activités et sorties (mars à juin 2022) est présenté. Les activités en caractères gras sont de nouvelles demandes à approuver.</p> <p>La dernière sortie du mois de juin a été retirée de la liste étant donné qu'elle n'était pas confirmée. Elle sera remise lors de la prochaine réunion en mai.</p> <p>D'autres activités seront ajoutées pour les étudiants méritants pour le secteur général.</p> <p>Madame Andrée Mainville propose l'approbation des nouvelles demandes d'activités et sorties éducatives et monsieur Hubert Harvey appuie la proposition.</p>
13-	Autres
	<p>Madame Bureau annonce qu'il y aura des prix qui seront attribués pour les étudiantes/étudiants afin de valoriser l'assiduité et la ponctualité. Le prix attribué sera une planche de skateboard. Il y aura un gagnant par niveau.</p>
14-	Date de la prochaine réunion
	<p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 30 mai.</p> <p>Les deux prochaines rencontres se dérouleront en présentiel.</p>
15-	Clôture de la rencontre
CE21/22-28	<p>Madame Christine Latrassé, appuyée de monsieur Nicolas Giroux, propose la levée de l'assemblée à 20 h 38.</p>



Évangéline LeBlanc, secrétaire



Marie-Hélène Drolet, présidente